



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E12593

VALABLE JUSQU'AU 16/09/2025

ÉDITÉ LE 08/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/04/1993

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 18/07/2022
100 062

Raison sociale : SAS DENIS MARIE

4 IMPASSE LA BLARDIERE
61250 SEMALLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ALENCON 1993B00026

Téléphone : 02 33 27 65 39

Fax : 02 33 28 89 98

Siret : 390 599 009 00029

Portable : 06 70 90 46 33

Code NACE : 4391A

Site Internet : www.denis-marie-charpente-couverture-alencon.fr

Numéro caisse de congés payés : 3140770

E-mail : compta@denis-marie.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000011312358304

Responsabilité légale :

FLAG (911 562 312) / LAGARRIGUE FABIEN PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000011312358304

Situation fiscale et sociale : A jour au 24/06/2024

Effectif moyen : 35

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	08/09/2022
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	08/09/2022
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	08/09/2022
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	08/09/2022
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	08/09/2022
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	08/09/2022
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	08/09/2022
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	08/09/2022
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	25/01/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	25/01/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.